

POUR CHANGER ET AMÉLIORER VOTRE CHAUFFAGE!

Passage d'un appareil au bois non performant à un appareil plus efficace et moins polluant!

- * EN FONCTION DE VOS REVENUS
- * CUMULABLE AVEC D'AUTRES AIDES

RENSEIGNEMENTS >

Service Transitions Communauté de communes du Trièves renovation@cdctrieves.fr

Tél: 07 57 54 98 75









500 €* POUR UN MÉNAGE À REVENU INTERMÉDIAIRE, 1500 €* MODESTE TRÈS MODESTE

- * EN FONCTION DE VOS REVENUS
- * CUMULABLE AVEC D'AUTRES AIDES

UNE AIDE POUR PASSER D'UN APPAREIL AU BOIS NON PERFORMANT À UN APPAREIL PLUS EFFICACE **ET MOINS POLLUANT!**

Conditions >

- Habiter en résidence principale en Trièves
- Être sous un certain seuil de revenu
- Utiliser un foyer fermé antérieurs à 2005 ou un foyer ouvert (en chauffage principal ou d'appoint régulier).

Démarches >

Contactez le service transitions de la Communauté de communes du Trièves pour vérifier votre égibilité au dispositif et préparer les pièces nécessaires à votre dossier.

RENSEIGNEMENTS >

Service Transitions Communauté de communes du Trièves renovation@cdctrieves.fr

Tél: 07 57 54 98 75





